



Inscription scolaire

Documents à fournir obligatoirement :

- Livret de famille
- Carnet de santé ou de vaccinations de l'enfant
- Justificatif de domicile

Attention :

Lors de l'inscription en mairie, il vous sera remis un certificat d'inscription, obligatoire pour l'admission à l'école de secteur.

*Le service population vous accueille du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00 - le samedi matin de 9h00 à 12h00.*

Mairie de Sciez
614, avenue de Sciez - BP 20
74140 Sciez
Tél : 04 50 72 60 09
accueil@ville-sciez.fr